

15 - ETAT CIVIL

NAISSANCE :

➤ **Marie, Christiane BEAUREGARD**
Née le 8 Mars 2012

DECES :

➤ **Lugia, Vittoria DE BIASI**
Veuve DEGLOS
Le 21 Mars 2012

➤ **Jean Bernard LEGLISE**
Le 6 Mai 2012
Conseiller Municipal

➤ **Charlotte, Marie Juliette**
Veuve DE FERRIER DU CHATELET
Le 29 Mars 2012

➤ Concernant l'ENQUETE sur les MOBILES

Les résultats de l'enquête sur les communications avec des mobiles dans notre commune à laquelle vous avez aimablement répondu le mois dernier, ont été transmis aux services professionnels d'Orange qui, conjointement à SFR, tentent actuellement de trouver des solutions aux problèmes de réseau que nous rencontrons. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des réponses qui nous auront été apportées.

➤ **Elimination des déchets verts par incinération:** dérogation possible jusqu'au 30/06/2012.

➤ **Débroussaillage :** le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque : le propriétaire ou son ayant droit, le locataire non saisonnier d'un terrain bâti ou à bâtir. Il est obligatoire dans un rayon de 50m autour des constructions. Il doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de votre propriété (le feu ne s'arrête pas à votre parcelle).

➤ Carte d'identité: pièces à fournir pour

Une première demande : extrait d'acte de naissance, justificatif de domicile, 2 photos d'identité de préférence faites chez un photographe

Un renouvellement : ancienne carte, justificatif de domicile, 2 photos d'identité de préférence faite chez un photographe

Une nouvelle carte en cas de perte ou de vol : timbre fiscal de 25€, extrait d'acte de naissance, justificatif de domicile, 2 photos d'identité de préférence faite chez un photographe

➤ **Inscription sur les listes électorales :** à partir du 1er Septembre et jusqu'au 31 Décembre. Les pièces à fournir sont un justificatif de domicile et la carte d'identité.

➤ **Recensement de la classe :** dès l'âge de 16 ans les jeunes hommes et les jeunes filles ont deux mois pour se faire recenser dans le mois de leur 16 ans ou le mois qui suit.

➤ **Inscription à l'école maternelle :** afin de prévoir les effectifs de la rentrée 2012, les inscriptions à l'école maternelle se feront au cours des mois de mai et juin selon la procédure suivante : inscrire votre enfant à la mairie de Giscos. Prendre rendez-vous ensuite avec le directeur de l'école de Lerm et Musset pour l'admission avec les pièces suivantes : la fiche mairie, 1 certificat de santé fourni par le médecin, 2 photos d'identité. Les inscriptions se feront du lundi au vendredi (sauf le mercredi) sur rendez vous à partir de 16h45 (tél : 05.56.65.89.57)

17 - PAROLES DU VOYAGEUR



De nature un peu tête en l'air, j'aurai tendance à minimiser une réalité : nos campagnes ne sont pas épargnées par les vols ou les cambriolages à répétition. Ce phénomène inciterait à la vigilance et à la surveillance de tout véhicule, ou personne, étrange et inhabituel.

Passant plusieurs fois dans Giscos, j'ai pu constater un renouveau culturel « Théâtre-carnaval-crèche-fêtes locales. » Je pense qu'il doit y avoir des associations et des bénévoles actifs. Cela fait plaisir de voir un village s'animer de plus en plus.

Bravo et merci à toutes et à tous.

rappel

➤ **Travaux d'urbanisme :** tous travaux d'urbanisme doivent faire l'objet d'une demande en mairie

16 - Infos pratiques

rappel

➤ **Passeport :** demande à faire auprès de la mairie de Bazas.



Mairie.giscos@wanadoo.fr

05.56.65.82.36

Horaires d'ouverture :
Mercredi 9H à 12 H 30

Vendredi 9 H à 16 H

SOMMAIRE :

• PAGE 1 :
Mot du Maire et tribune libre

• PAGE 2,3,4,5 :
Infos communales

• PAGE 6 :
La vie associative

• PAGE 7 :
Tribune libre

• PAGE 8 :
Etat civil
Infos pratiques
Le Voyageur

DANS CE
NUMÉRO :

- Le mot du maire	1
- Gens de GISCOS	2
- Aménagement du bourg	3
- Restaurant scolaire	4
- RPI	5
- RFF	6
- CCAS	7
- Synthèse Comptes Rendus Conseil	8
- Société Sportive	9
- Tout in Coulou	10
- Le Tennis	11
- Le Comité des Fêtes	12
- La journée carnaval	13
- La crèche de Noël	14
- Etat civil	15
- Infos pratiques	16
- Paroles du voyageur	17

CAP SUR GISCOS

NUMERO 6

MAI 2012

1 - LE MOT DU MAIRE

Il est des moments dans une commune où il faut faire une pause, un palier, pour d'une part finaliser les investissements effectués et d'autre part pour réfléchir à la future direction que doit prendre notre village.

Nous avons pour ce faire quelques outils tel que le PLU.

Mais surtout il faudra compter sur la volonté de la population qui doit participer au Giscos horizon 2020.

Ces deux années à venir seront des années de réflexion et d'étude afin d'enclencher un nouveau cycle d'investissement pour notre commune.
Préparons ensemble le demain de Giscos.

2 - GENS DE GISCOS

Dans ce numéro, nous avons choisi de nous intéresser aux traditions de Giscos, et plus particulièrement à la cuisine traditionnelle de notre campagne : la « tuaille » de cochon.

Cette manifestation est une grande fête que l'on partage entre amis et voisins. A cette époque les loisirs sont rares, tout le monde attend impatiemment de pouvoir se retrouver et de partager ce moment convivial.



Pendant toute une année, le cochon est engraisé et nourri par des produits de la ferme. Le jour J, le « tueur » arrive de bonne heure chez l'habitant et partage un tourin bien chaud avec les personnes présentes.

Le cochon est ensuite sorti de son parc et couché sur la « maie » par les hommes, où il va être tué et échaudé pour le dépouiller de ses soies. Son sang est recueilli car il est nécessaire dans la préparation du boudin.

C'est alors qu'entrent en jeu les femmes qui vont s'affoler et se répartir les tâches. Certaines seront à la réalisation du boudin, d'autres à la préparation de la « fricassée » (sauce de cochon). Mais le temps presse car la fricassée doit être finie le midi, elle sera le repas, avec la « curchade », qui nourrira toutes les convives du midi.

Un jour n'est pas suffisant pour cuisiner l'ensemble du cochon, le lendemain on invite chaque personne à venir chercher sa gamelle de « gimboura » : de la soupe de légumes cuite dans la chaudière et dans l'eau de cuisson dégraissée du boudin.

Dans la viande du cochon, rien ne se jette, chaque morceau de viande est utilisé et nourrit toute une famille pendant une année entière grâce aux jambons, ventrèches, saucisses, boudin, pâtés, confits. A une époque où les congélateurs n'existent pas encore, les produits alimentaires sont conservés dans des pots de grès (des toupies) recouverts de graisse. Toutes les denrées alimentaires proviennent de la ferme : dindons, canards, poulets, jardin, mais également de la nature avec la pêche, la cueillette des champignons (2 à 3 fois dans l'année uniquement) mais également de la chasse...

M.DULUC

3 - AMENAGEMENT DU BOURG

Sécurité routière D10 : suite aux aménagements effectués, il a été décidé de poser un panneau pédagogique à l'entrée nord du village afin de sensibiliser les conducteurs sur la vitesse à laquelle il pénètre dans le village. Nous espérons que cette mesure permettra un ralentissement important et une prise de conscience.

Un deuxième panneau pédagogique sera positionné sur la route communale N° 2, il aura comme but de limiter la vitesse à l'entrée du village et au niveau de l'école communale.

Nous espérons que ces aménagements routiers, dont le coût est important, seront des outils de sensibilisation efficaces.

La végétation repart, mais nous constatons que certains massifs ont subi les affres de l'hiver rigoureux. Il sera nécessaire de replanter des plants qui résisteront et seront plus adaptés à ce genre de climat : « C'est le métier qui rentre ».

4 - RESTAURANT SCOLAIRE

Les aménagements extérieurs comprenant le remplacement des grilles de la cour, la mise à niveau du préau et la jonction entre l'école et le restaurant scolaire ont pris du retard. En effet ces travaux auraient dû être réalisés en Février 2012, mais pour des raisons de traitement de dossier de subvention, ils ne commenceront que début juillet.

A ces travaux, seront associés un parking le long de la route communale N°2 et un arrêt bus qui sécurisera le cheminement des enfants.

Les grandes vacances permettront à la pelouse de se régénérer.

Nous espérons à la suite de ces travaux inaugurer comme il se doit cet ensemble scolaire.

5 - RPI DES 5 COMMUNES

Cette année le RPI des 5 communes accueille dans ses différentes structures plus de 80 enfants.

Petit rappel administratif : en premier lieu, l'inscription à l'école de Giscos dépend du maire du village de résidence. Le directeur se charge en second lieu de l'admission à l'école (présenter le carnet de santé et le certificat de radiation de l'école quittée).

Concernant les projets de fin d'année scolaire, un potager est en construction dans la cour de l'école. Six carrés permettront aux élèves de produire des fruits et des légumes de saison au printemps et à l'automne. Une réflexion écologique concernera la gestion de l'eau et du compost. Les élèves découvriront bientôt un potager exemplaire, celui du château de Belloc à Sadirac avec des fruits et légumes oubliés. Cette sortie sera financée en partie par les bénéfices de la vente gâteaux du mois de novembre 2012 ainsi que les bénéfices du Carnaval.

Enfin le samedi 23 Juin 2012, c'est à l'école Saint Michel de Castelnau que le RPI donnera sa kermesse.

6- RFF (Réseau Ferré de France)

Le 30 Mars 2012, le Ministère des Transports a approuvé le tracé et les fonctionnalités des 417 km de lignes nouvelles BORDEAUX-TOULOUSE ET BORDEAUX-ESPAGNE.

Cette décision permet à RFF de préparer sa mise à l'enquête d'utilité publique prévue à la fin du 1er semestre 2013 pour une déclaration d'utilité publique attendue fin 2014.

Le changement de gouvernement peut influencer dans un sens ou dans un autre la mise en œuvre de ce projet ?

➤ Pour plus d'informations, rendez-vous www.gpsso.fr

13 - JOURNEE DU CARNAVAL DU 10 MARS

Fort de son succès de l'an passé, le carnaval a été reconduit ce printemps. C'est avec un grand plaisir que l'école s'est investie dans l'organisation de cette manifestation. Les enfants ont participé activement à l'élaboration du « grand » Monsieur CARNAVAL.

Cette journée a débuté à la salle des sociétés par le rassemblement des enfants conviés à une séance de maquillage haute en couleurs.

Une fois la photo de tout ce joli petit monde prise, le cortège, avec les traditionnels confettis et en musique, a défilé dans les rues du bourg pour venir à la rencontre de la population.



Un des moments phare de cette journée a été le jugement de Mr CARNAVAL. Après avoir retranscrit sur papier une bêtise inventée ou faite à la maison, chaque enfant l'a lue à haute voix et l'a glissée dans un panier tenu par Mr CARNAVAL. Finalement, le juge, rôle tenu fermement par l'instituteur de l'école de Giscos, a condamné Mr CARNAVAL et a prononcé son embrasement.

Un goûter, fort mérité, a été servi à la salle fêtes, grâce aux généreuses petites mains qui ont réalisé de délicieuses pâtisseries, et que nous remercions vive-

Pour clôturer cette journée placée sous le signe de la jeunesse et de la fête, un repas a été proposé aux convives présents.

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants et de la grande participation des gens de la commune à cette manifestation, elle sera certainement renouvelée l'année prochaine.



14 - LA CRECHE DE NOEL

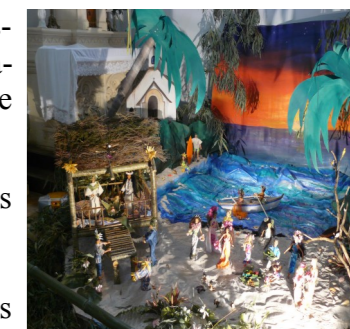
Le fil conducteur pour la réalisation de la crèche 2011 était « la famille ». La crèche de Giscos 2011 s'intitulait « Noël à l'autre bout du monde. »



Ce choix d'une représentation ensoleillée et tempérée sous les îles a été décidé afin de, le temps d'un court instant, nous faire voyager et nous apporter un peu de chaleur contrastant avec notre climat plutôt rigoureux de l'hiver.

Malgré les réalisations variées des différentes communes du canton il n'y a pas eu de concours et donc aucun résultat n'a été communiqué.

Cette réalisation sera renouvelée en 2012 et toutes les mains nouvelles seront les bienvenues.



9 - Société Sportive de Football

➤ **Assemblée générale** : elle aura lieu le samedi 9 juin à 18 heures à la salle des fêtes de Giscos

Bientôt un an que trois clubs se sont associés (Cudos/Giscos et Bernos-Beaulac) pour former le Sud-Gironde F.C.

Une entente neuve mais déjà avec beaucoup de certitudes. En effet nous possédons une école de football des plus prestigieuses avec pas moins de 80 enfants. Toutes les catégories sont représentées sur les terrains avec un point d'orgue pour l'équipe des U13. Ces jeunes ont brillé tout au long de la saison et ont le privilège de jouer en ligue contre des équipes comme le Stade Montois, Mérignac, Lège Cap Ferret ou bien encore le FC Pau. Une fierté pour tous les dirigeants d'autant plus qu'ils ont gagné la coupe du Saute-nais le 25 Mai 2012.

Quant aux adultes, la coupe dite « des Présidents » est traditionnellement disputée au stade Albert Blanchard de Giscos. L'équipe B a été éliminée récemment de cette compétition après avoir gagné tous ces matchs à domicile depuis 2 ans.

Pour ce qui est du classement des 2 équipes seniors, il faut savoir que l'équipe B est assurée de monter en division supérieure. L'équipe A accède également à une division supérieure et a perdu en 1/4 de finale de la coupe des graves.

Comme on peut le voir cette nouvelle association est pérenne et ne demande qu'à grandir.

Petite annonce : le Sud-Gironde F.C recrute tout joueur de 6 à 50 ans car il possède également une équipe de vétérans.

10 - TOUT IN COULOU

« Tout in Coulou » fête son 5ème anniversaire et termine sa saison.

Une belle année de complicité et d'échanges où les « artistes » ont mis à profit leur talent. Le résultat : quelques belles œuvres ont vu le jour !

Nous attendons avec impatience la rentrée de « Tout in Coulou » au mois de septembre en espérant rencontrer de nouveaux adhérents.

11- TENNIS

Le court de tennis est accessible à toute personne moyennant un "abonnement" pour une année et l'achat d'une clé :

- * membre de - de 14 ans : Gratuit
- * Membre de + de 14 ans habitant la Commune : 12 €
- * Membre + de 14 ans hors commune : 28 €
- * forfait à l'heure : 5 €/heure
- * Clé : 5 €

Les cartes et les clés sont disponibles chez Karine NADEAU au 05.56.65.15.50.

12 - LE COMITE DES FETES

L'assemblée générale du Comité des fêtes a eu lieu le vendredi 8 Mars 2012, les différents points de l'ordre du jour ont été présentés :

- le bilan pour l'année 2011 a été positif sur tous les points dans la mesure où sur le plan financier un bénéfice a été dégagé et sur le plan des manifestations dans la mesure où les festivités ont été une réussite.
- 1/3 du bureau était sortant mais par absence de volontaires, le bureau est entièrement reconduit.
- Programme de la fête de printemps les 3, 4 et 5 mai et des manifestations à venir avec la fête du mois d'Août les 17, 18 et 19 Août 2012.
- Achat divers (nouvelle sonorisation, vaisselle, accessoires...) nécessaire au bon fonctionnement des manifestations.

7 - LE NOUVEAU SOUFFLE DU Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS a été instauré dans les années 80 afin de mettre en place principalement des services d'aides à domicile. Ces services sont devenus une compétence communautaire en 2004. Depuis cette date le CCAS de Giscos vitote. Pour le redynamiser, le Conseil du CCAS et la Municipalité ont décidé d'organiser une soirée théâtre en collaboration avec le Comité des Fêtes. Les recettes de cette soirée serviront à financer, pour l'ensemble de la population de Giscos (jeunes et moins jeunes) quelques activités dans un futur proche. Exemples : aide à l'obtention du BAFA, places de cinéma pour les - de 12 ans, cours de natation... Nous sommes à l'écoute de toutes suggestions pour d'éventuelles organisations de manifestations dans le cadre du CCAS.

La commune a eu le plaisir d'accueillir une troupe de théâtre, les « Ni beaux ni menteurs » qui a interprété une comédie en deux actes : « On a volé Jésus ! » Cette soirée a été une réussite. Ni le froid, ni le verglas ne sont parvenus à gâcher la fête.



Beaucoup d'entre vous ont contribué à la réussite de cette soirée et nous vous en remercions. Les acteurs témoignent avoir été très bien accueillis. Ils reviendront certainement avec plaisir dans notre commune...

8 - SYNTHÈSE COMPTES RENDUS SEANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 : Compte réel de la commune de l'année 2011

COMMUNE

Section de fonctionnement : dépenses et recettes courantes de l'année

Résultat de la clôture excédent 58 807.98 €

Investissement : après réalisation de tous les investissements de l'année

Déficit investissement cumulé 10 798.40 €

Dépenses restant à réaliser 7 000.00 €

Recettes restant à réaliser 12 000.00 €

Besoin de financement 5 798.40 €

Excédent global fin d'exercice 53 009.58 €

CCAS

Section de fonctionnement :

Résultat de la clôture excédent 86.30 €

BUDGET PRIMITIF 2012 : Compte prévisionnel de la commune pour l'année 2012

COMMUNE

Section de fonctionnement dépenses - recettes 222 044 €

Section d'investissement dépenses - recettes 119 219 €

CCAS

Section de fonctionnement dépenses - recettes 586.00 €

IMPOTS LOCAUX :

Taux votés	Taxe d'habitation:	Taxe foncière bâtie	Taxe non bâtie
En 2011	10.70 %	19.61 %	50.52 %
En 2012	11.13 %	20.39 %	52.53 %

Ces taux 2012 permettent d'assurer le produit des impôts directs communaux finançant toutes les dépenses de la commune.

FDAEC 2012:

La réunion concernant le Fond Départemental d'Aide aux Equipements de la Commune (FDAEC) a eu lieu, sous la présidence de Jean Luc GLEYZE, le vendredi 9 mars 2012.

Il a été arrêté pour la commune de Giscos une subvention totale de 7 112.57 €.

Cette subvention nous permet l'achat de matériel : 1 aspirateur, une chambre froide et des tables pour la salle des fêtes, 2 radars pédagogiques, du matériel de cuisine pour le restaurant scolaire, et d'un rayonnage d'archives pour la mairie.

Le devis total pour ces matériels est de 11 355.32 €.

En charge pour la commune : 4 242.75 € HT

CONVENTION SACPA :

Avec la recrudescence des animaux errants, la Société SACPA, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal, est intervenue à plusieurs reprises sur la commune de Giscos.

Compte tenu de cette nécessité le Conseil Municipal décide de renouveler la convention avec cette société.

STAGE FORMATION :

Mademoiselle Chloé DUPEYRE élève de 4ème a souhaité effectuer un stage au sein de la commune.

Ce stage entièrement gratuit est une opportunité pour l'élève de découvrir le milieu du monde des collectivités territoriales.

PLU :

L'arrêt du projet du Plu de la commune de Giscos par la CDC Captieux-Grignols a eu lieu le 24/01/2012 par délibération N° DE 24/01/2012-02.

A partir de cette date, c'est aux services de l'Etat d'instruire ce dossier afin de le valider.

Cette validation devrait être effectuée dans un délai de 3 mois après l'arrêté de la CDC. Elle sera suivie d'une enquête publique qui sera ouverte au public en mairie de Giscos.